

GIP AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION DE DISPOSITIFS DE COMPTAGE COMMUNICANT

Siège social : 34, place des Corolles – 92079 Paris-La Défense

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17.07.2018

PROCES VERBAL

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1. Présentation de la clôture semestrielle et R2**
- 2. Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP**
- 3. Point sur le nombre de PdL et appels de fonds**
- 4. Point sur la signature des contrats**
- 5. Préparation du nouvel Appel d'Offre**
- 6. Point sur la collecte des PdL**
- 7. Point sur l'organisation de la prochaine AG du 22 octobre 2018**
- 8. Questions complémentaires**

Sont présents ou représentés en qualité qu'administrateurs :

- Martial MONFORT, Président du Conseil d'administration
- Bruno LACHAUSSEE
- Christopher MENARD
- Christophe JOUGLET
- Jean-Claude MUTSCHLER
- Patrick RICCI-BONOT

Denis MATHIEU est excusé et a donné pouvoir à Jean-Claude MUTSCHLER.

Sébastien DUMAS est excusé et a donné pouvoir à Christophe JOUGLET.

Nicolas ALAZET est excusé et a donné pouvoir à Christopher MENARD.

Sont présents ou représentés la moitié plus une personne des administrateurs du Conseil d'administration (CA), dont au moins un représentant d'Enedis et un représentant des ELD. Le quorum est donc atteint.

Sont également présents :

- Gilles DESCRETTES du cabinet GININI mandaté par le GIP pour la gestion des opérations financières et comptables
- Laurent STIEN, URM, invité.
- Claude KREMPP, Strasbourg Electricité Réseau, invité
- Sophie NICOLLET et Roland GALINIER intervenant en appui au secrétariat du GIP.

1. Présentation de la clôture semestrielle et R2

L'actualisation du budget 2018 en tenant compte des éléments de début d'année se traduit par un point de sortie 2018 confirmant le budget approuvé l'an dernier en AG :

	Réel 31/12/2017 12 mois	Budget 2018 12 mois	Point de sortie 2018 12 mois
Produits d'exploitation (contribution des membres)	6 630	4 645	4 795
Coûts d'exploitation	6 630	4 645	4 795
Coûts de la fonction achats	6 336	4 372	4 546
Coûts de qualification	5 081	2 890	3 063
Coût de la prestation d'achat	1 222	1 457	1 453
<i>Coûts fixes</i>	159	140	136
<i>Coûts variables ENEDIS</i>	1 051	1 296	1 296
<i>Coûts variables ELD</i>	0	3	3
<i>Coûts variables SEI</i>	12	17	17
Coûts Programme Linky	33	26	30
Coûts de la fonction support	295	273	249
Internes à ENEDIS	225	189	166
Extérieurs à ENEDIS	69	84	84
Impôts et Taxes	1	0	0

Pour rappel, l'essentiel des coûts du GIP est constitué des coûts de la fonction achats ; ceux-ci sont constitués des éléments suivants :

- Qualifications des matériels Linky (concentrateurs + compteurs)
 - Main d'œuvre interne ENEDIS
 - Prestations externes pour la qualification, le diagnostic, l'expertise prescription et le pilotage de la relation fournisseur
- Coût de la prestation d'achat (et Management des achats)
- Coût du programme Linky (main d'œuvre interne)

Le point de sortie des prestations externes relatives à la qualification des compteurs est supérieur au budget estimé, mais reste néanmoins proche du budget voté et approuvé par l'Assemblée Générale.

Clôture semestrielle :

A mi-année, les comptes reflètent l'évolution du budget annuel ; à noter qu'à mi-année, les coûts engagés pour la qualification des compteurs sont conformes à la mensualisation prévue lors du budget (à savoir que la majorité des coûts sont engagés à fin juin).

En ce qui concerne la trésorerie, à fin juin, la trésorerie s'élève à 202 K€ dont 150 K€ correspondant à l'appel de fonds effectué lors de la création du GIP ;

2. Bilan des adhésions et retraits de membres du GIP

A ce jour, le GIP compte 113 membres.

Electricité de Mayotte doit se prononcer sur sa volonté d'adhérer au GIP en fonction de son obligation d'installer des compteurs intelligents telle que déterminée par la CRE.

Le GIP prend acte du changement de statut juridique de la régie d'Erstein en Société Anonyme d'Economie Mixte d'Erstein.

3. Point sur le nombre de PdL et appels de fonds

Les ELD prennent acte du calendrier proposé pour la collecte des PdL. La liste définitive sera figée à fin août, pour envoi des appels de fonds début septembre.

4. Point sur la signature des contrats

L'ensemble des contrats ont été envoyés. A ce jour, seul Itron n'a pas encore fait de retour. Le processus de signature des contrats chez Itron est en effet très long.

5. Préparation du nouvel Appel d'Offre

Le planning prévisionnel du prochain Appel d'Offres a été présenté en séance.

Ci-dessous une proposition de première version :

Signature ELD/Constructeurs	Mi-juillet 2019
Contrats d'approvisionnement signés par les ELD	Mi-juin 2019
Fin des négociations avec les constructeurs	Mi-Mai 2019
Lancement de la consultation Lot ELD	Mi-février 2019
Engagement écrit de lancement de la consultation	Fin décembre 2018
Expression de besoin, CPA et spécifications pour le Lot ELD	Fin décembre 2018

Afin de formuler la consultation, le besoin attendu à fin décembre 2018 devra exprimer les volumes globaux et la répartition entre arrivée haute et arrivée basse.

6. Point sur l'organisation de la prochaine AG du 22 octobre 2018

Le CA prend acte de s'organiser en amont et de faire le nécessaire pour que le quorum de la prochaine assemblée générale (AG) soit atteint le jour de la séance, au besoin en ayant recours aux nouveaux moyens de participation par voie dématérialisée (téléconf ou visioconf) désormais permis par la convention constitutive révisée lors de la dernière AG de 2017.

Ch. MENARD propose de prévoir un ordre du jour de l'AG suffisamment attractif pour susciter un intérêt pour les représentants des membres du GIP à venir assister à la séance. Cela permettra de faciliter la réunion du quorum défini par la convention constitutive.

De plus, il est proposé de déterminer la date de la prochaine AG de manière à ce qu'elle soit concomitante dans le temps avec un événement qui réunirait les ELD à Metz autour des 11 et 12 octobre 2018.

Les représentants des ELD au CA se chargeront de déterminer la date de réunion de l'AG la plus adaptée en fonction de l'événement précité et la proposeront à l'ensemble des membres du CA lors de la prochaine réunion du CA au plus tard.

7. Questions complémentaires

Aucun point additionnel divers n'étant soulevé, la séance est levée.